

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Band: 31 (1923)

Heft: 1

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

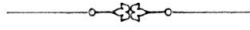
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cours central pour colonnes de transports

Nous apprenons qu'un cours central aura lieu très probablement au mois de mars à Bâle et espérons que les colonnes de la Suisse romande pourront y envoyer un certain nombre de leurs membres.



Croix rouges en toile pour tabliers de samaritaines

C'est un grand plaisir pour toute samaritaine — une fois son examen d'admission passé — de pouvoir coudre sur la bavette de son tablier la petite croix rouge, insigne qu'elle sera fière, à juste titre, de porter sur la poitrine.

Le droit d'arborer ce petit insigne est la récompense méritée pour le travail de toute samaritaine dévouée qui intervient utilement quand survient un accident ou une indisposition subite.

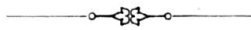
On a constaté cependant que — parfois — ces croix rouges prenaient des proportions excessives et parfaitement ridicules. C'est pourquoi le Comité central de l'Alliance suisse des samaritains en a fait tisser de grandeur modeste, en toile

lavable, destinées à être cousues sur les tabliers ou sur les sarraux. Ces croix sont vendues par le Secrétariat général de l'Alliance, au prix modique de 10 cts. l'une.

Pour les messieurs, l'insigne le plus approprié, à côté du brassard spécial, est la petite broche — portée volontiers par les dames aussi — l'épingle de cravate à croix rouge, ou bien encore les boutons de manchettes, vendus également par le secrétariat soussigné.

Les comités des sections de samaritains voudront bien veiller à ce que seuls ces insignes officiels soient portés dorénavant.

Le secrétaire général de l'Alliance suisse des samaritains,
A. RAUBER, Obere Hardegg 9, à Olten.



Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance suisse des samaritains, Comité central. — *Secrétariat général.* Du 1^{er} mars au 31 octobre, le secrétaire général a donné 35 conférences avec projections. Il a pu de cette façon réveiller l'activité somnolente de plusieurs sections, aplanir bien des difficultés et travailler pour le bien de la Croix-Rouge et des samaritains.

Les plaques émaillées pour postes de samaritains, dont la confection a été décidée à l'assemblée de Vevey, ont été exécutées; elles rencontrent l'approbation des sections. Leur prix est de fr. 6. Les carnets d'annonce pour interventions ont été rétablis d'après l'ancien modèle;

ils sont vendus aux sections au prix de 25 cts. L'insigne de la Croix-Rouge pour les tabliers de samaritaines est vendu au prix de 10 cts.

Des cours de moniteurs ont eu lieu à Berthoud, Soleure, Wohlen, Berne et Romanshorn. Cent-vingt nouveaux moniteurs y ont été formés.

Le concours de photographies a donné un maigre résultat; deux seuls travaux ont été présentés. Au vu de leur insuffisance, le comité du concours n'a pu leur accorder que des prix d'encouragement.

Les sections de l'Alliance ont vendu 187 600 cartes du 1^{er} août; la recette nette, soit fr. 45 000, revient à la bibliothèque populaire suisse.

Cours de répétition pour moniteurs. Ce cours n'a pas pu avoir lieu jusqu'ici. Il est prévu définitivement pour Olten les 24/25 février 1923.

Caisse de secours de l'Alliance. La caisse déploiera son activité dès le 1^{er} janvier 1923. Les sections indiqueront sous une rubrique spéciale du prochain rapport annuel le nombre de leurs membres actifs, passifs, libres et honoraires qui doivent éventuellement pouvoir en bénéficier. On sait que seules les personnes qui ont été membres actifs auront le droit d'émarguer au budget de la caisse de secours.

Un *Règlement pour les cours de puériculture* et soins aux nourrissons est en préparation, il se fait en collaboration avec le secrétariat de la Croix-Rouge suisse.

Assurance-accidents des sections. Dans le but de hâter la consolidation financière de cette assurance, des cartes seront mises en vente dans le courant des mois d'avril et de mai 1923. Elles seront vendues — non affranchies — au prix de 20 cts. sur lesquels les sections toucheront une provision de 2 cts. par carte. Les sujets choisis sont « le bon samaritain », tiré de l'agenda de la Croix-Rouge, et une réduction de l'affiche de la dernière collecte nationale. Vu le but de cette vente, le Comité central espère pouvoir compter sur la collaboration de toutes les sections.

Clichés à projections. Pour satisfaire à de nombreuses demandes, quelques séries de photographies destinées à être projetées sur l'écran, pour servir à des causeries, seront mises à la disposition des sections. Un texte bref servira d'explication. Il ne s'agit pas de conférences, mais de causeries pouvant être données par des moniteurs ou des membres des comités locaux.

Cours de moniteurs à Neuchâtel. Un cours est prévu en janvier ou février. Les sections

romandes voudront bien songer aux propositions à faire pour y envoyer des participants.

Nouvelles sections admises dans l'Alliance: Le Comité central a admis les 14 sections qui faisaient partie de la Croix-Rouge glaronaise, ainsi que celles de Gossau (Zurich), Niederscherli, Roetenbach et Lanzenhäusern.

Divers. La question d'un manuel des samaritains, édité par l'Alliance suisse, est à l'étude.

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel. — Candidate: M^{lle} Rose Pahud, garde-malade, 1896, de Bavois-Chavornay.

Section de Genève. — Admission définitive: Sœur Anna Stämpfli.

Candidates: M^{lle} Marguerite Annen, garde-malade, 1890, de Saanen (Berne); M^{lle} Caroline Waelbroeck, garde-malade, 1886, de Gand (Belgique).

Section de Bâle-Hôpital. — Candidates: Sœur Regina Quarella, 1894, de Bütschwil; Gertrude Husy, 1898, de Wangen-Olten; Annerösli Müller, 1897, de Bâle; Emmy Handel, 1893, Alsacienne; Clara Hiltbrunner, 1891, de Bienne; Hedwige Meyer, 1896, de Bâle; Marthe Rindlbacher, 1896, de Landiswil.

Section de Berne. — Admission définitive: Sœur Anna Born, 1895, de Balstal; Gertrude Guidon, 1895, de Latsch.

Section de St-Gall. — Admission (transférée de la section de Bâle): Sœur Ida Muelli.

Section de Zurich. — Candidates: Sœur Martha Gut, 1898, de Bischoffszell; Gertrude Brändli, 1895, de Zurich; Emmy Lanz, 1895, garde d'enfants, de Huttwil.

Démission: Sœur Marguerite Ziehe-Lautensack, à Montreux.

